

Commune de FROGES



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2024

Par convocation en date du 15/03/2024, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie le 20 mars 2024 à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Olivier SALVETTI, Maire de Froges

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS 19

VOTANTS 22

POUR : 22 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 13 /2024

Etaient présents : Emmanuelle OLTRA, François DI FORTI, Virginie DUPOUX, David LIOT, Philippe REVOL, Elise LANDREAU, Julien DI FRENZA, Mireille CEZIAN, Pilar GINET, Claude MANGILLI, Philippe ORSET-BLANC, Brigitte BELLOT-GURLET, Brice MAUCLERE, Michel ROUX, Francesca NOLOT, Francis MARTINEZ, Valérie PETEX, Arnaud RUCHE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Faustine LARUELLE, Cécile GILET, Djamel BOULACEL

Absente: Laure ANDREOLETY

Francesca NOLOT a été désigné secrétaire de séance

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Vu les articles L1612-4, L2313-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Considérant la nécessité de voter le budget primitif pour l'exercice 2024,

Madame Brigitte Bellot-Gurlet, Adjointe aux finances, expose au Conseil Municipal :

Le vote du budget primitif est l'acte majeur par lequel sont prévues les dépenses et les recettes de l'année.

Le budget 2024 doit permettre de mettre en œuvre les politiques publiques de la municipalité.

A l'occasion du vote du budget, l'instruction budgétaire et comptable M57 permet au Conseil municipal de délibérer pour autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

DEPENSES		RECETTES	
041 - Opérations patrimoniales	98 304,53 €	001 - Solde d'exécution de la SI reporté	1 117 027,22 €
16 - emprunts et dettes assimilées	284 500,00 €	021 - Virement de la Section de Fonctionnement	178 318,98 €
20 - Immobilisations incorporelles	53 536,00 €	040 - Opérations d'ordre de	80 000,00 €

		transfert entre section	
21 - Immobilisations corporelles	134 635,42 €	041 - Opérations patrimoniales	98 304,53 €
23 - Immobilisations en cours	2 040 842,21 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	658 167,43 €
		13 - Subventions d'investissement	480 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	2 611 818,16 €		2 611 818,16 €
011 - Charges à caractère général	1 295 869,00 €	002 - résultat de fonctionnement reporté	448 880,62 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 844 000,00 €	013 - Atténuation de charges	1 000,00 €
014 - Atténuations de produits	110 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	310 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	178 318,98 €	73 - impôts et taxes	2 182 857,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	80 000,00 €	731 - Fiscalité locale	1 313 618,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	959 686,64 €	74 - Dotations et participations	268 489,00 €
66 - Charges financières	83 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	29 100,00 €
67 - charges spécifiques	3 150,00 €	76 - Produits financiers	80,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 554 024,62 €		4 554 024,62 €

Aussi, après avoir exposé les faits précédents, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'arrêter** le budget primitif de la commune de FROGES pour l'exercice 2024 tel que présenté,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
- **D'autoriser** pour l'exécution du présent budget et jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant, Monsieur le Maire à signer tous les actes et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir débattu et avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'arrêter** le budget primitif de la commune de FROGES pour l'exercice 2024 tel que présenté,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
- **D'autoriser** pour l'exécution du présent budget et jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant, Monsieur le Maire à signer tous les actes et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Préfecture le et affichée le

Le Maire
Olivier SALVETTI

Fait à Froges,
le 20/03/2024
Extrait certifié conforme
Le Maire
Olivier SALVETTI



Secrétaire de séance
Conseillère Municipale
Francesca NOLOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE FROGES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380175600015

POSTE COMPTABLE : SGC DU TOUVET

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	52
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	54
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	57
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	62

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	64
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	69
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	70
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	73
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	74
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	75
B3.1 - Etat des provisions constituées	76
B3.2 - Etalement des provisions	78
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	79
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	80
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	81
B7.3 - Etat des emprunts garantis	82
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	84
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	85
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	86
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	87
B7.9 - Autres engagements reçus	88
B8 - Subventions versées	89
B9 - Etat du personnel	90
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	94
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	95
B11.2 - Liste des établissements publics créés	96
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	97
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	98
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	99
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	101
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	102
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	103
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	104
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 451

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 532,51

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 244,77
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 189,55
3	Dépenses d'équipement brut / population	645,90
4	Encours de dette / population (2) (3)	786,91
5	DGF / population	10,14
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42,93 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	111,57 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	54,30 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	66,15 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4,64 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**I
B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I	
	C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	4 362 844,81	5 940 660,95	562 900,83	A1
Investissement	642 366,62	1 806 226,87 (3)	-46 833,03	A2
Fonctionnement	3 720 478,19	4 134 434,08 (4)	609 733,86	A3
			2 140 716,97	
			1 117 027,22	
			1 023 689,75	

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
I + II	211 246,63 III + IV	177 500,00 B1
I	211 246,63 III	177 500,00 B2
II	0,00 IV	0,00 B3
TOTAL des RAR		-33 746,63
Investissement		-33 746,63
Fonctionnement		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	2 106 970,34
Investissement	1 083 280,59
Fonctionnement	1 023 689,75

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 211 246,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	2 316,00
103	Opération d'équipement n° 103	816,00
119	Opération d'équipement n° 119	2 670,00
120	Opération d'équipement n° 120	4 778,43
164	Opération d'équipement n° 164	3 654,00
169	Opération d'équipement n° 169	37 472,28
185	Opération d'équipement n° 185	5 553,95
190	Opération d'équipement n° 190	324,00
192	Opération d'équipement n° 192	94,00
197	Opération d'équipement n° 197	105 902,93
198	Opération d'équipement n° 198	3 600,00
199	Opération d'équipement n° 199	39 303,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 762,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 177 500,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	177 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	108 322,00	31 776,00	21 760,00	21 760,00	53 536,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	287 341,21	60 983,42	73 652,00	73 652,00	134 635,42
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 157 016,28	118 487,21	1 922 355,00	1 922 355,00	2 040 842,21
Total des dépenses d'équipement		1 552 679,49	211 246,63	2 017 767,00	2 017 767,00	2 229 013,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 620,00	0,00	284 500,00	284 500,00	284 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		240 620,00	0,00	284 500,00	284 500,00	284 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 793 299,49	211 246,63	2 302 267,00	2 302 267,00	2 513 513,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53

TOTAL	1 799 165,67	211 246,63	2 400 571,53	2 400 571,53	2 611 818,16
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 611 818,16
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 325,00	0,00	74 167,43	74 167,43	74 167,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	585 033,70	0,00	584 000,00	584 000,00	584 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		612 358,70	0,00	658 167,43	658 167,43	658 167,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 952 648,70	177 500,00	960 667,43	960 667,43	1 138 167,43

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		178 318,98	178 318,98	178 318,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	71 592,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53
Total des recettes d'ordre d'investissement		77 458,18		356 623,51	356 623,51	356 623,51

TOTAL	2 030 106,88	177 500,00	1 317 290,94	1 317 290,94	1 494 790,94
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 117 027,22
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 611 818,16
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	258 318,98
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 508 207,00	0,00	1 295 869,00	1 295 869,00	1 295 869,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 804 424,86	0,00	1 844 000,00	1 844 000,00	1 844 000,00
014	Atténuations de produits	151 758,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	959 324,00	0,00	959 686,64	959 686,64	959 686,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 423 713,86	0,00	4 209 555,64	4 209 555,64	4 209 555,64
66	Charges financières	52 100,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
67	Charges spécifiques (3)	52 000,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 527 813,86	0,00	4 295 705,64	4 295 705,64	4 295 705,64

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		178 318,98	178 318,98	178 318,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 592,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		71 592,00		258 318,98	258 318,98	258 318,98

TOTAL	4 599 405,86	0,00	4 554 024,62	4 554 024,62	4 554 024,62
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 554 024,62
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	258 022,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 182 857,00	0,00	2 182 857,00	2 182 857,00	2 182 857,00
731	Fiscalité locale	1 147 000,00	0,00	1 313 618,00	1 313 618,00	1 313 618,00
74	Dotations et participations (3)	239 793,00	0,00	268 489,00	268 489,00	268 489,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 600,00	0,00	29 100,00	29 100,00	29 100,00
Total des recettes de gestion courante		3 922 272,00	0,00	4 105 064,00	4 105 064,00	4 105 064,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
77	Produits spécifiques (3)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	448 880,62
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 554 024,62
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	258 318,98	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	284 500,00	0,00	284 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 229 013,63		2 229 013,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	98 304,53	98 304,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 513 513,63	98 304,53	2 611 818,16

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 611 818,16
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 295 869,00		1 295 869,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 844 000,00		1 844 000,00
014	Atténuations de produits	110 000,00		110 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	959 686,64	0,00	959 686,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	83 000,00	0,00	83 000,00
67	Charges spécifiques (9)	3 150,00	0,00	3 150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		178 318,98	178 318,98
Dépenses de fonctionnement – Total		4 295 705,64	258 318,98	4 554 024,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 554 024,62
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	74 167,43	0,00	74 167,43
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	480 000,00	0,00	480 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	98 304,53	98 304,53
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		178 318,98	178 318,98
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	554 167,43	356 623,51	910 790,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 117 027,22
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	584 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 611 818,16
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	310 000,00		310 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 182 857,00		2 182 857,00
731 Fiscalité locale	1 313 618,00		1 313 618,00
74 Dotations et participations (8)	268 489,00		268 489,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	29 100,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	80,00	0,00	80,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 105 144,00	0,00	4 105 144,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	448 880,62
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 554 024,62
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 799 165,67	211 246,63	0,00	2 400 571,53	2 400 571,53	1 787 355,00	613 216,53	2 611 818,16
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 552 679,49	211 246,63	0,00	2 017 767,00	2 017 767,00	1 787 355,00	230 412,00	2 229 013,63
Total des dépenses d'équipement	1 552 679,49	211 246,63	0,00	2 017 767,00	2 017 767,00	1 787 355,00	230 412,00	2 229 013,63
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 620,00	0,00	0,00	284 500,00	284 500,00	0,00	284 500,00	284 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	240 620,00	0,00	0,00	284 500,00	284 500,00	0,00	284 500,00	284 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 793 299,49	211 246,63	0,00	2 302 267,00	2 302 267,00	1 787 355,00	514 912,00	2 513 513,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	5 866,18	0,00	0,00	98 304,53	98 304,53	0,00	98 304,53	98 304,53
Total des dépenses d'ordre	5 866,18	0,00	0,00	98 304,53	98 304,53	0,00	98 304,53	98 304,53
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 2 611 818,16

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 445 073,18	177 500,00	733 290,94	733 290,94	910 790,94
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 325,00	0,00	74 167,43	74 167,43	74 167,43
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	27 325,00	0,00	74 167,43	74 167,43	74 167,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 367 615,00	177 500,00	376 667,43	376 667,43	554 167,43
021 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	0,00		178 318,98	178 318,98	178 318,98
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	71 592,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53
Total des recettes d'ordre	77 458,18		356 623,51	356 623,51	356 623,51
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 117 027,22
Affectation au compte 1068 (8)				584 000,00	
Total des recettes d'investissement cumulées				2 611 818,16	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	1 799 165,67	211 246,63	0,00	2 400 571,53	2 400 571,53	1 787 355,00	613 216,53	2 611 818,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	211 246,63	0,00	2 017 767,00	2 017 767,00	1 787 355,00	230 412,00	2 229 013,63
Total des dépenses d'équipement	1 552 679,49	211 246,63	0,00	2 017 767,00	2 017 767,00	1 787 355,00	230 412,00	2 229 013,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	240 620,00	284 500,00	284 500,00	0,00	284 500,00	284 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	240 000,00	284 000,00	284 000,00	0,00	284 000,00	284 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	620,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	240 620,00	0,00	0,00	284 500,00	284 500,00	0,00	284 500,00	284 500,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 793 299,49	211 246,63	0,00	2 302 267,00	2 302 267,00	1 787 355,00	514 912,00	2 513 513,63
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 866,18			98 304,53	98 304,53		98 304,53	98 304,53
2313 Constructions	5 866,18			0,00	0,00		0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	0,00			98 304,53	98 304,53		98 304,53	98 304,53
Total des dépenses d'ordre	5 866,18			98 304,53	98 304,53		98 304,53	98 304,53

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	LA MAIRIE		775 286,44	2 316,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
102	LES ATELIERS MUNICIPAUX		368 656,65	0,00	1 220,00	1 220,00	0,00	1 220,00
103	MARECHAGE BIO		0,00	816,00	9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00
105	EGLISE/POSTE/PHARMACIE		8 028,96	0,00	7 456,00	7 456,00	0,00	7 456,00
119	LES ECOLES		3 599 194,74	7 432,04	0,00	0,00	0,00	0,00
120	LE SPORT		525 918,61	4 778,43	2 406,00	2 406,00	0,00	2 406,00
125	L'INFORMATIQUE		106 290,72	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00
140	LES LOGEMENTS COMMUNAUX		2 768,40	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
159	URBANISME FONCIER		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	LA VOIRIE		1 337 069,74	3 654,00	18 410,00	18 410,00	0,00	18 410,00
169	COEUR DE VILLE		34 656,00	37 472,28	0,00	0,00	0,00	0,00
181	AMENAGEMENTS EXTERIEURS		495 262,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
183	SECURITE		92 946,75	0,00	8 660,00	8 660,00	0,00	8 660,00
184	MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU DES SERVICES		11 378,62	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
185	TELEPHONIE		27 593,07	5 553,95	0,00	0,00	0,00	0,00
186	AUTRES BATIMENTS		181 964,44	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
190	ECLAIRAGE PUBLIC		117 670,86	324,00	115 960,00	115 960,00	0,00	115 960,00
191	BATIMENTS DIVERS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	MATERIELS DIVERS		26 282,70	94,00	0,00	0,00	0,00	0,00
197	PARC SPORTIF ET DE LOISIRS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
197	PARC SPORTIF ET DE LOISIRS	2023-01	119 662,03	105 902,93	1 787 355,00	1 787 355,00	1 787 355,00	0,00
198	ECOLE GUYNEMER		207 289,09	3 600,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
199	PLACE JEAN MOULIN		82 326,74	39 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200	NOEL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			8 120 247,34	211 246,63	2 017 767,00	2 017 767,00	1 787 355,00	230 412,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 197
LIBELLE : PARC SPORTIF ET DE LOISIRS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023-01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	119 662,03	a 105 902,93	1 787 355,00	b 1 787 355,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 481,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 481,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	116 180,83	105 902,93	1 787 355,00	1 787 355,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	116 180,83	105 902,93	1 787 355,00	1 787 355,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 893 257,93
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : LA MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		775 286,44	a 2 316,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 743,96	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 772,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	11 971,96	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 373,26	2 316,00	15 000,00	15 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 383,20	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	36 297,52	2 316,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 055,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 548,39	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	13 240,80	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 367,43	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 480,92	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	635 169,22	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	356 448,11	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	278 721,11	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		91 190,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	91 190,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 109,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 220,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	64 861,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-17 316,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : LES ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		368 656,65	a	1 220,00	b
			0,00		1 220,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	368 656,65	0,00	1 220,00	1 220,00
2115	Terrains bâtis	5 880,65	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	278 886,14	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	552,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	4 405,97	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	9 600,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	13 718,68	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	36 037,45	0,00	1 220,00	1 220,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	410,40	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	920,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 244,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 220,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : MARECHAGE BIO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 816,00	9 800,00	b 9 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	816,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	816,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 616,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : EGLISE/POSTE/PHARMACIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 028,96	a	7 456,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 056,00	1 056,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	1 056,00	1 056,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 028,96	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 028,96	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 456,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : LES ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 599 194,74	a 7 432,04	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	197 723,57	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	197 723,57	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 916,14	7 432,04	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 963,25	660,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	78 049,97	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	544,80	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	14 170,12	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	495,14	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	6 836,41	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 102,19	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	4 762,04	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 745,13	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 009,13	2 010,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 205 555,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 201 206,45	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 348,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		15 609,51	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 609,51	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 264,51	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 345,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 432,04
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : LE SPORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		525 918,61	a 4 778,43	2 406,00	b 2 406,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 483,90	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 483,90	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	312 129,03	4 778,43	2 406,00	2 406,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	14 874,20	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 597,38	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	188 508,45	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	6 057,95	4 778,43	2 406,00	2 406,00
2138	Autres constructions	4 963,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 676,12	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	26 459,55	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	27 653,54	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 338,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	204 305,68	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	112 044,24	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	87 650,68	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 610,76	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 280,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 280,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 280,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 184,43
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : L'INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		106 290,72	a 0,00	15 500,00	b 15 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 937,57	0,00	3 500,00	3 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	2 365,69	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 571,88	0,00	3 500,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 353,15	0,00	12 000,00	12 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	186,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21838	Autre matériel informatique	91 325,15	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	546,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 296,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140
LIBELLE : LES LOGEMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 768,40	a	8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 768,40	0,00	8 000,00	8 000,00
21352	Bâtiments privés	2 768,40	0,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 159
LIBELLE : URBANISME FONCIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : LA VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 337 069,74	a	3 654,00	b	18 410,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 618,06	0,00	11 860,00	11 860,00	11 860,00
2031	Frais d'études	1 178,06	0,00	11 860,00	11 860,00	11 860,00
2051	Concessions, droits similaires	12 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	67 102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	2 102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	408 318,64	3 654,00	6 550,00	6 550,00	6 550,00
2111	Terrains nus	6 209,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	57 322,92	1 713,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	278 425,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	27 175,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 666,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	31 642,94	1 941,00	6 550,00	6 550,00	6 550,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 573,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	848 031,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 655,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	619 767,29	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	216 608,09	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		42 714,20	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 179,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 179,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 535,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	15 535,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 064,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169
LIBELLE : COEUR DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		34 656,00	a 37 472,28	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 080,00	30 960,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	31 080,00	30 960,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 576,00	6 512,28	0,00	0,00
2313	Constructions	3 576,00	6 512,28	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 500,00	c 7 500,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 972,28
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 181
LIBELLE : AMENAGEMENTS EXTERIEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		495 262,78	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 010,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	13 862,40	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	789,36	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 059,08	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 897,12	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	3 967,55	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 434,49	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	457 252,78	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	348 607,19	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	67 518,15	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	41 127,44	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183
LIBELLE : SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		92 946,75	a	0,00	b
			0,00	8 660,00	8 660,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 295,60	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 295,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 924,98	0,00	8 660,00	8 660,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 964,00	0,00	3 660,00	3 660,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 774,58	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 186,40	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	62 726,17	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 772,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	36 954,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 660,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 184
LIBELLE : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU DES SERVICES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 378,62	a	2 000,00	b
			0,00	2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 378,62	0,00	2 000,00	2 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 216,69	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	994,92	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 305,44	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 861,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : TELEPHONIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		27 593,07	a 5 553,95	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 358,89	5 553,95	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2,40	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	5 553,95	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 356,49	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 234,18	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 234,18	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 553,95
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 186
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		181 964,44	a 0,00	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	64 789,76	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	64 789,76	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 734,60	0,00	6 000,00	6 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2138	Autres constructions	1 136,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 445,22	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 153,18	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	102 440,08	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90 305,47	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 134,61	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 200,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	4 200,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 200,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 190
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		117 670,86	a	324,00	b	115 960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	22 428,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	22 428,02	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	94 049,66	0,00	960,00	960,00	960,00
2152	Installations de voirie	7 374,44	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	7 602,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	79 072,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	960,00	960,00	960,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 193,18	324,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 193,18	324,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	40 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-76 284,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 191
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 192
LIBELLE : MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		26 282,70	a	94,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 978,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 978,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 303,91	94,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 012,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	700,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 095,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 494,62	94,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-94,00
--------------------------------------	---------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 197
LIBELLE : PARC SPORTIF ET DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 198
LIBELLE : ECOLE GUYNEMER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		207 289,09	a 3 600,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 003,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 712,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 291,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	193 286,09	3 600,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	187 419,91	3 600,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 866,18	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		68 040,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	68 040,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 040,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 600,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 199
LIBELLE : PLACE JEAN MOULIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 326,74	a 39 303,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 640,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 640,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 508,14	37 155,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	37 464,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	40 044,14	37 155,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 178,60	2 148,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 178,60	2 148,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 175,00	c 170 000,00	262 500,00	d 262 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 175,00	170 000,00	262 500,00	262 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 175,00	0,00	112 500,00	112 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	170 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	393 197,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200
LIBELLE : NOEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III
	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		I		II	III = I + II
018	1 445 073,18	177 500,00	733 290,94	733 290,94	910 790,94
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
1318	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	155 290,00	0,00	112 500,00	112 500,00	112 500,00
13251	185 000,00	177 500,00	40 000,00	40 000,00	217 500,00
1326	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1328	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 340 290,00	177 500,00	302 500,00	302 500,00	480 000,00
10	27 325,00	0,00	74 167,43	74 167,43	74 167,43
10222	22 325,00	0,00	59 167,43	59 167,43	59 167,43
10226	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	27 325,00	0,00	74 167,43	74 167,43	74 167,43
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 367 615,00	177 500,00	376 667,43	376 667,43	554 167,43
021	0,00	0,00	178 318,98	178 318,98	178 318,98
040	71 592,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2802	6 150,00	0,00	2 666,68	2 666,68	2 666,68
28031	2 000,00	0,00	2 666,67	2 666,67	2 666,67
28041412	150,00	0,00	4 622,22	4 622,22	4 622,22

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041481	150,00		124,44	124,44	124,44
28041511	1 400,00		0,00	0,00	0,00
280415311	0,00		8,89	8,89	8,89
28041581	6 750,00		12 444,44	12 444,44	12 444,44
2804182	1 050,00		1 333,33	1 333,33	1 333,33
2805	1 400,00		1 733,33	1 733,33	1 733,33
28088	1 300,00		0,00	0,00	0,00
28121	800,00		1 777,78	1 777,78	1 777,78
28128	2 900,00		2 577,78	2 577,78	2 577,78
281351	3 667,00		1 066,67	1 066,67	1 066,67
281352	120,00		106,67	106,67	106,67
28138	18 950,00		0,00	0,00	0,00
28152	6 415,00		5 511,11	5 511,11	5 511,11
281533	300,00		0,00	0,00	0,00
2815738	1 035,00		0,00	0,00	0,00
281578	0,00		400,00	400,00	400,00
28158	3 235,00		1 866,67	1 866,67	1 866,67
28181	250,00		0,00	0,00	0,00
281828	4 500,00		0,00	0,00	0,00
281831	0,00		711,11	711,11	711,11
281838	0,00		23 733,33	23 733,33	23 733,33
281841	225,00		6 844,44	6 844,44	6 844,44
281848	2 305,00		2 311,11	2 311,11	2 311,11
28185	0,00		293,33	293,33	293,33
28188	6 540,00		7 200,00	7 200,00	7 200,00
041	5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53
238	5 866,18		98 304,53	98 304,53	98 304,53
Total des recettes d'ordre	77 458,18		356 623,51	356 623,51	356 623,51

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	258 022,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 182 857,00	0,00	2 182 857,00	2 182 857,00	2 182 857,00
731	Fiscalité locale	1 147 000,00	0,00	1 313 618,00	1 313 618,00	1 313 618,00
74	Dotations et participations (2)	239 793,00	0,00	268 489,00	268 489,00	268 489,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	44 600,00	0,00	29 100,00	29 100,00	29 100,00
	Total des recettes de gestion des services	3 922 272,00	0,00	4 105 064,00	4 105 064,00	4 105 064,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
77	Produits spécifiques (2)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 400,00	0,00	80,00	80,00	80,00
	Total des recettes réelles	3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			448 880,62
			Total des recettes de fonctionnement cumulées			4 554 024,62

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 599 405,86	0,00	0,00	4 554 024,62	4 554 024,62	0,00	4 554 024,62	4 554 024,62
011	Charges à caractère général (4)	1 508 207,00	0,00	0,00	1 295 869,00	1 295 869,00	0,00	1 295 869,00	1 295 869,00
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	207 200,00	0,00		152 200,00	152 200,00	0,00	152 200,00	152 200,00
60621	Combustibles	190 900,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
60622	Carburants	12 900,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
60623	Alimentation	7 100,00	0,00		3 530,00	3 530,00	0,00	3 530,00	3 530,00
60624	Produits de traitement	350,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	28 000,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
60633	Fournitures de voirie	5 150,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	10 808,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
6064	Fournitures administratives	9 150,00	0,00		11 950,00	11 950,00	0,00	11 950,00	11 950,00
6067	Fournitures scolaires	14 300,00	0,00		14 230,00	14 230,00	0,00	14 230,00	14 230,00
6068	Autres matières et fournitures	8 700,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
611	Contrats de prestations de services	148 550,00	0,00		161 285,00	161 285,00	0,00	161 285,00	161 285,00
61221	Matériel roulant	28 656,00	0,00		37 100,00	37 100,00	0,00	37 100,00	37 100,00
61228	Autres	6 800,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61351	Matériel roulant	71 550,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
61358	Autres	31 830,00	0,00		45 300,00	45 300,00	0,00	45 300,00	45 300,00
61521	Entretien terrains	13 600,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 500,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	52 200,00	0,00		59 800,00	59 800,00	0,00	59 800,00	59 800,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 750,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
61551	Entretien matériel roulant	17 200,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6156	Maintenance	45 400,00	0,00		42 925,00	42 925,00	0,00	42 925,00	42 925,00
6161	Multirisques	16 200,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	34 000,00	0,00		10 338,00	10 338,00	0,00	10 338,00	10 338,00
6182	Documentation générale et technique	2 850,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	62 936,00	0,00		45 950,00	45 950,00	0,00	45 950,00	45 950,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	48 530,00	0,00		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
6234	Réceptions	21 700,00	0,00		27 300,00	27 300,00	0,00	27 300,00	27 300,00
6236	Catalogues et imprimés	12 250,00	0,00		6 250,00	6 250,00	0,00	6 250,00	6 250,00
6238	Divers	6 892,00	0,00		11 800,00	11 800,00	0,00	11 800,00	11 800,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	4 719,00	0,00		7 791,00	7 791,00	0,00	7 791,00	7 791,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 125,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	420,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 986,00	0,00		1 550,00	1 550,00	0,00	1 550,00	1 550,00
6282	Frais de gardiennage	1 600,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	0,00		2 650,00	2 650,00	0,00	2 650,00	2 650,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 660,00	0,00		1 510,00	1 510,00	0,00	1 510,00	1 510,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	36 500,00	0,00		40 680,00	40 680,00	0,00	40 680,00	40 680,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	15 500,00	0,00		14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		2 450,00	2 450,00	0,00	2 450,00	2 450,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 045,00	0,00		1 880,00	1 880,00	0,00	1 880,00	1 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 804 424,86	0,00		1 844 000,00	1 844 000,00		1 844 000,00	1 844 000,00
6331	Versement mobilité	13 000,00	0,00		12 800,00	12 800,00		12 800,00	12 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 000,00	0,00		23 200,00	23 200,00		23 200,00	23 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	588 624,86	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64113	NBI	6 000,00	0,00		8 900,00	8 900,00		8 900,00	8 900,00
64118	Autres indemnités	200 000,00	0,00		152 000,00	152 000,00		152 000,00	152 000,00
64131	Rémunérations	447 500,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64138	Primes et autres indemnités	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	0,00		203 700,00	203 700,00		203 700,00	203 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	0,00		191 200,00	191 200,00		191 200,00	191 200,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30 000,00	0,00		8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00		1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
014	Atténuations de produits	151 758,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
739221	FNGIR	31 758,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	120 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	959 324,00	0,00	0,00	959 686,64	959 686,64	0,00	959 686,64	959 686,64
6526	Prévention spécialisée	0,00	0,00		110 156,64	110 156,64	0,00	110 156,64	110 156,64
65311	Indemnités de fonction	130 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
65313	Cotisations de retraite	10 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 400,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
65315	Formation	900,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	92 850,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
65568	Autres contributions	475 000,00	0,00		477 000,00	477 000,00	0,00	477 000,00	477 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	65 934,00	0,00		60 380,00	60 380,00	0,00	60 380,00	60 380,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	21 540,00	0,00		25 350,00	25 350,00	0,00	25 350,00	25 350,00
65818	Autres	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	51 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 423 713,86	0,00	0,00	4 209 555,64	4 209 555,64	0,00	4 209 555,64	4 209 555,64
66	Charges financières	52 100,00	0,00		83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 050,00	0,00		83 801,00	83 801,00		83 801,00	83 801,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 050,00	0,00		-801,00	-801,00		-801,00	-801,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	52 000,00	0,00		3 150,00	3 150,00		3 150,00	3 150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	52 000,00	0,00		3 150,00	3 150,00		3 150,00	3 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	104 100,00	0,00	0,00	86 150,00	86 150,00		86 150,00	86 150,00
	Total des dépenses réelles	4 527 813,86	0,00	0,00	4 295 705,64	4 295 705,64	0,00	4 295 705,64	4 295 705,64
023	Virement à la section d'investissement	0,00			178 318,98	178 318,98		178 318,98	178 318,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	71 592,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	71 592,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	71 592,00			258 318,98	258 318,98		258 318,98	258 318,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	7 734,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 535,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-801,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	258 022,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 200,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Red. occupation dom. public	31 840,00	0,00	34 581,00	34 581,00	34 581,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	170 175,00	170 175,00	170 175,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	2 762,00	2 762,00	2 762,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	22 982,00	0,00	20 982,00	20 982,00	20 982,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 182 857,00	0,00	2 182 857,00	2 182 857,00	2 182 857,00
73211	Attribution de compensation	1 985 000,00	0,00	1 985 000,00	1 985 000,00	1 985 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	44 053,00	0,00	44 053,00	44 053,00	44 053,00
73221	FNGIR	131 804,00	0,00	131 804,00	131 804,00	131 804,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
731	Fiscalité locale	1 147 000,00	0,00	1 313 618,00	1 313 618,00	1 313 618,00
73111	Impôts directs locaux	1 060 000,00	0,00	1 213 876,00	1 213 876,00	1 213 876,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 000,00	0,00	30 742,00	30 742,00	30 742,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	60 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	239 793,00	0,00	268 489,00	268 489,00	268 489,00
741121	DSR des communes	25 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	19 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	65 793,00	0,00	64 337,00	64 337,00	64 337,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	130 000,00	0,00	154 152,00	154 152,00	154 152,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	44 600,00	0,00	29 100,00	29 100,00	29 100,00
752	Revenus des immeubles	38 000,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
75888	Autres	6 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Total des recettes de gestion des services		3 922 272,00	0,00	4 105 064,00	4 105 064,00	4 105 064,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
77	Produits spécifiques (3)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 929 672,00	0,00	4 105 144,00	4 105 144,00	4 105 144,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 791 772,28								
1641 Emprunts en euros (total)					4 791 772,28								
008247401	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	31/08/2006		11/12/2006	300 972,28	R		3,434	1,643	T	X Echéance constante		A-1
018387501	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	14/12/2005		30/09/2006	730 800,00	F		3,990	4,052	T	X Echéance constante		A-1
1380732	CAISSE CREDIT AGRICOLE ISERE	30/05/2017		09/07/2017	600 000,00	F		1,058	1,201	A	X Echéance constante	O	A-1
3187274	SA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	12/12/2006		25/10/2007	360 000,00	F		3,970	4,058	T	X Echéance constante		A-1
5140167-49579	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/05/2016		01/12/2016	750 000,00	F		1,050	1,017	T	X Echéance constante		A-1
5140168-49579	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/05/2016		01/09/2017	750 000,00	V		1,750	2,735	T	C		A-1
MON5277887EUR/0528901/001	Société LA BANQUE POSTALE	09/08/2019		01/12/2019	300 000,00	F		0,920	0,925	T	X Echéance constante		A-1
MON545986EUR	Société LA BANQUE POSTALE	08/11/2023		01/03/2024	1 000 000,00	F		4,420	4,420	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
2016-1		01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
2017-1		01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
2020-1		01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
2023/caution M Maurice Lionnel		01/01/2002		01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					4 791 772,28								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 715 613,89					283 437,26	81 715,11	0,00	7 733,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 715 613,89					283 437,26	81 715,11	0,00	7 733,41
008247401		0,00	A-1	41 596,31	2,67	EURIBOR	R	1,643	15 048,60	1 408,17	0,00	57,64
018387501		0,00	A-1	126 011,20	2,42		F	4,052	48 908,78	4 302,10	0,00	8,55
1380732		0,00	A-1	329 692,68	7,50		F	1,201	39 512,83	3 956,31	0,00	1 663,70
3187274		0,00	A-1	90 752,72	3,50		F	4,058	22 901,79	3 319,15	0,00	504,82
5140167-49579		0,00	A-1	402 155,69	7,92		F	1,017	50 079,71	4 010,09	0,00	306,86
5140168-49579		0,00	A-1	506 250,00	13,42		V	2,735	37 500,00	19 398,90	0,00	1 539,59
MON5277887EUR/0528901/001		0,00	A-1	219 155,29	10,67		F	0,925	19 485,55	1 949,13	0,00	153,08
MON545986EUR		0,00	A-1	1 000 000,00	19,92		F	4,420	50 000,00	43 371,26	0,00	3 499,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2016-1		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2017-1		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-1		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023/caution M. Maurice Lionnel		0,00	A-1	0,00	0,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 715 613,89				283 437,26	81 715,11	0,00	0,00	7 733,41

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		12	0	0	0	0	
	% de l'encours		99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		2 715 613,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)		
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Charges c/668	Niveau de taux	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)							0,00	0,00		0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		0,00	
Total							0,00	0,00		0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		Durée (en années)		20-03-2024
Catégories de biens amortis				
L	Etudes non suivi travaux	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	30		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024
L	Subventions équipements	40		20/03/2024
L	Subventions équipements	5		20/03/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 016 807,57	955 533,26	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	142 126,80	77 670,63	35 800,17
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 016 807,57	955 533,26										36 868,58	78 551,97	
Sauvegarde Immobilière	1997	X Echéance progressive	Construct° de 8 logements-Reverchat	Société C.D.C.	223 421,96	78 459,60	4,83	A	F	4,225	F	4,225	-			3 318,84	11 405,60	
Sauvegarde Immobilière	1997	X Echéance progressive	Construction de 9 logements-à Reverchat	Société C.D.C.	225 562,38	83 761,14	4,83	A	F	4,800	F	4,800	-			4 020,53	11 993,06	
Sauvegarde Immobilière	1998	X Echéance progressive	Construct° 11 logem. Reverchat	Société C.D.C.	270 537,32	114 006,32	5,83	A	F	4,800	F	4,800	-			5 472,30	13 544,08	
Sauvegarde Immobilière	1997	X Echéance progressive	Construct°6 logements Reverchat	Société C.D.C.	153 346,63	54 229,43	4,83	A	F	4,300	F	4,300	-			2 331,87	7 868,61	
Sté Martinénoise de développement	1998	X Echéance progressive	Construct° de 8 logements-Bois de chailimbaud II	Société C.D.C.	204 742,70	108 181,51	12,83	A	F	3,120	F	3,120	-			3 375,26	5 993,52	
Sté Martinénoise de développement	1998	X Echéance progressive	Construct° de 32 logements-Bois de Chailimbaud II	Société C.D.C.	939 196,58	516 895,26	12,83	A	F	3,550	F	3,550	-			18 349,78	27 747,10	
TOTAL GENERAL					2 016 807,57	955 533,26										36 868,58	78 551,97	

MAIRIE DE FROGES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 238 437,26
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 238 437,26
Recettes réelles de fonctionnement	II 4 105 144,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 5,81
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers												
BALAYEUSE	2019	CAPITOLE FINANCE	7	28 656,00	90 744,00	36 449,64	12 569,64	7 793,64	7 793,64	13 064,07	77 670,63	
MINIBUS	2024	DIAC GROPIE RCI BANQUE	5	7 144,17	51 382,80	28 656,00	4 776,00	0,00	0,00	0,00	33 432,00	
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				35 800,17	142 126,80	36 449,64	12 569,64	7 793,64	7 793,64	13 064,07	77 670,63	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire », de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
								0,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	5,80	3,00	8,80	8,80
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	2,80	0,00	2,80	2,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante administrative	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Pôle Ressource	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Responsable enfance	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	12,00	30,00	13,10	4,00	17,10	17,10
Adjoint Technique 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	3,86	0,00	3,86	3,86
Adjoint technique	C	11,00	12,00	23,00	7,24	0,00	7,24	7,24
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent bâtiment	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Agent cantine et périscolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent espace vert	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	1,89	0,00	1,89	1,89
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,93	0,00	0,93	0,93
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,96	0,00	0,96	0,96
Agent spéc. écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal. 1ère cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		36,00	13,00	49,00	24,79	7,00	31,79

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent batiment	C	TECH		0,00	A A 332.13	CDD
Agent batiment	C	TECH		0,00	A A 332.14	CDD
Agent cantine et périsclaire	C	TECH		0,00	A A 332.14	CDD
Agent espace vert	C	TECH		0,00	A A 332.14	CDD
Assistante administrative	C	ADM		0,00	A A 332.14	CDD
Responsable Pôle Ressource	C	ADM		0,00	A A 332.14	CDI
Responsable enfance	C	ADM		0,00	A A 332.13	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent espace vert	C	TECH		0,00	A A 332-23-1°	CDD
Assistante Elus	B	ADM		0,00	A A 332-24	CDD
Chargé de communication	B	ADM		0,00	A A 332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POL: Police.
POMP: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moiff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13: Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-7°: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3: Emplois supérieurs de cabinet.
333-1, 333-10: Collaborateurs de groupes d'élus.
333-12: Collaborateurs de groupes d'élus.
A: Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
02/02/2015 -	INOVACTION	Société INOVACTION	Société Française	100,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 117 027,22	1 117 027,22
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-33 746,63	-33 746,63
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	584 000,00	584 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	584 000,00	584 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	284 000,00	284 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	332 486,41	332 486,41
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	632 486,41	632 486,41

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		284 000,00	I 284 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		284 000,00	284 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	284 000,00	284 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		332 486,41	III 332 486,41
Ressources propres externes de l'année (a)		74 167,43	74 167,43
10222	FCTVA	59 167,43	59 167,43
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 000,00	15 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		258 318,98	258 318,98
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	2 666,68	2 666,68
28031	<i>Frais d'études</i>	2 666,67	2 666,67
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	4 622,22	4 622,22
28041481	<i>Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	124,44	124,44
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
280415311	<i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	8,89	8,89
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	12 444,44	12 444,44
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 333,33	1 333,33
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 733,33	1 733,33
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 777,78	1 777,78
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	2 577,78	2 577,78
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 066,67	1 066,67
281352	<i>Bâtiments privés</i>	106,67	106,67
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	5 511,11	5 511,11
281533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	400,00	400,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	1 866,67	1 866,67
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	711,11	711,11
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	23 733,33	23 733,33
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	6 844,44	6 844,44
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	2 311,11	2 311,11
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	293,33	293,33
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	7 200,00	7 200,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	178 318,98	178 318,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		IV
		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 940 000,00	4,34	41,20	2,95	1 623 280,00	7,42
TFPNB	22 200,00	-5,93	46,76	2,95	10 381,00	-3,15
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 962 200,00	4,28		0,00	1 633 661,00	7,35

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
Montant	
	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

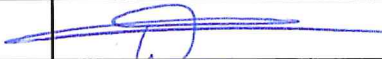




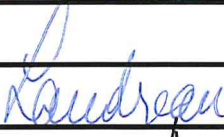










Présenté par Le Maire (1),

A Froges, le 20/03/2024



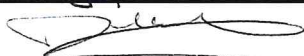
Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Froges, le 20/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Arnaud RUCHE, Conseiller	
Brice MAUCLERE, Conseiller	
Brigitte BELLOT-GURLET, 3ème Adjointe	
Claude MANGILI, Conseiller	
Cécile GILET, Conseillère	
David LIOT, Conseiller	
Djamel BOULACEL, Conseiller	
Elise LANDREAU, Conseillère	
Emmanuelle OLTRA, 1ère Adjointe	
Faustine LARUELLE, Conseillère	
Francesca MATROMAURO, Conseillère	
Francis MARTINEZ, 2ème Adjoint	
François DI FORTI, Conseiller	
Julien DI FRENZA, 6ème Adjoint	
Laure ANDREOLETY, Conseillère	
Michel ROUX, 4ème Adjoint	
Mireille CEZIAN, Conseillère	
Olivier SALVETTI, Maire	
Philippe ORSEY-BLANC, Conseiller	
Philippe REVOL, Conseiller délégué	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Pilar GINET, 5ème Adjointe	
Valérie PETEX, Conseillère déléguée	
Virginie DUPOUX, Conseiller	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Froges, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Reste à Réaliser 2023

COMPTE	PREVU	ORDONNANCE	RAR
13251 - Subv. non transf. GFP de rattachement	185 000,00 €	7 500,00 €	177 500,00 €
TOTAL RECETTES	185 000,00 €	7 500,00 €	177 500,00 €
2031 - Frais d'études	94 900,00 €	29 880,00 €	31 776,00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	660,00 €	- €	660,00 €
21351 - Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	44 239,76 €	37 145,33 €	7 094,43 €
2151 - Réseaux de voirie	123 471,13 €	16 878,84 €	38 868,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	13 792,46 €	11 851,46 €	1 941,00 €
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	6 773,28 €	994,92 €	4 762,04 €
2185 - Matériel de téléphonie	5 553,95 €	- €	5 553,95 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	33 142,02 €	26 861,29 €	2 104,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains (en cours)	700 000,00 €	116 180,83 €	105 902,93 €
2313 - Constructions (en cours)	276 882,46 €	133 272,11 €	12 260,28 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	96 000,00 €	1 193,18 €	324,00 €
TOTAL DEPENSES	1 395 415,06 €	374 257,96 €	211 246,63 €

Signature de Monsieur le Maire

